

Le Centre de services scolaire des Laurentides confirme l'installation temporaire de modulaires dans la cour de l'école Chante-au-Vent de Sainte-Adèle

(Sainte-Agathe-des-Monts, le 7 juin 2021) – Le Centre de services scolaire des Laurentides (CSSL) doit composer avec une hausse significative de la clientèle scolaire sur le territoire de la MRC Les Pays-d'en-Haut. Les trois écoles primaires de Sainte-Adèle dépassent leur capacité d'accueil. L'installation de modulaires dans la cour de l'école Chante-au-Vent permettra temporairement, et de manière adéquate, de répondre aux besoins des élèves pour l'année scolaire 2021-2022.

PORTRAIT DE L'ACCROISSEMENT DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE À SAINTE-ADÈLE

Dès la rentrée prochaine, l'école primaire alternative L'Expédition accueillera 17 élèves de plus comparativement à cette année, nécessitant l'ouverture d'un groupe supplémentaire et l'aménagement d'un nouveau local de classe.

Alors que l'école primaire Saint-Joseph dépasse déjà sa capacité d'accueil, l'école aura 24 élèves de plus, nécessitant aussi l'ouverture d'un groupe supplémentaire et l'aménagement d'un nouveau local. Dans ce cas-ci, la superficie actuelle de la bibliothèque devra être réduite de moitié afin d'aménager une classe additionnelle.

Pour sa part, l'école Chante-au-Vent accueillera un nouveau groupe en préscolaire 4 ans, nécessitant aussi de l'espace. Par ailleurs l'école Chante-au-Vent prêtait déjà un local dédié à un groupe de maternelle de l'école L'Expédition, un réaménagement des locaux s'imposait.

Chaque école primaire a une capacité d'accueil calculée en fonction du pied carré utilisable. Ces normes sont déterminées par le ministère de l'Éducation. Actuellement, avec la hausse supplémentaire de la clientèle résultant de la pandémie, nos écoles débordent. La situation justifie que le Centre de services scolaires décide d'installer des modulaires modernes et confortables afin d'accueillir ces élèves dans un environnement agréable et sécuritaire, tout en favorisant leur réussite scolaire.

Il va de soi que l'installation de modulaires réduira la superficie de la cour d'école qui avait été partiellement aménagée par des parents bénévoles. Il est toutefois prévu que toutes les installations, modules et jeux soient conservés et déplacés de manière à ce qu'ils demeurent accessibles pour les élèves pendant les périodes de récréation. De plus, les modulaires choisis seront superposés afin de réduire la perte d'espace dans la cour d'école, tel qu'illustré par les croquis ci-après.

Le CSSL a également pris la décision de nommer une seule et même directrice à la tête des écoles L'Expédition et Chante-au-Vent, Mme Julie Degrasse, afin d'assurer une coordination cohérente de la gestion de ces deux écoles qui auront des besoins accrus. Il est entre autres prévu que la directrice alterne les périodes de récréation des élèves de l'école Chante-au-Vent afin que les groupes aient plus d'espace pour jouer dans la cour.

Ce projet tient compte des besoins immédiats et de la hausse prévue de l'effectif scolaire au cours des prochaines années. L'installation temporaire de modulaires dans la cour de l'école Chante-au-Vent s'inscrit dans un processus normal dans le cas d'une demande de construction, reconstruction ou d'agrandissement adressée au ministère de l'Éducation. D'autre part, l'école primaire Chante-au-Vent souffre en plus du poids de son âge et de sa désuétude.

Au fil de la réflexion approfondie sur les enjeux de ce dossier, d'autres options ont été envisagées, comme la location de locaux municipaux, sous-sol de l'église, etc, mais ces locaux n'offraient pas les avantages des modulaires et ne répondaient pas, dans la plupart des cas, aux normes de sécurité pour accueillir des groupes d'élèves qui auraient été isolés du milieu de vie scolaire qu'offre une école.

Conscient des inquiétudes de certains parents face aux répercussions de cette décision, le CSSL se veut rassurant. « Notre mission est d'offrir un enseignement de qualité dans un milieu de vie sain et sécuritaire, répondant le mieux possible à l'ensemble des besoins des élèves. Nous allons procéder aux démarches nécessaires afin d'augmenter notre capacité d'accueil, et effectuerons une demande de reconstruction de l'école Chante-Au-Vent auprès du ministère de l'Éducation afin, qu'ainsi, nos infrastructures soient mieux adaptées aux besoins futurs qui seront grandissants. », déclare M. Sébastien Tardif, directeur général du CSSL.

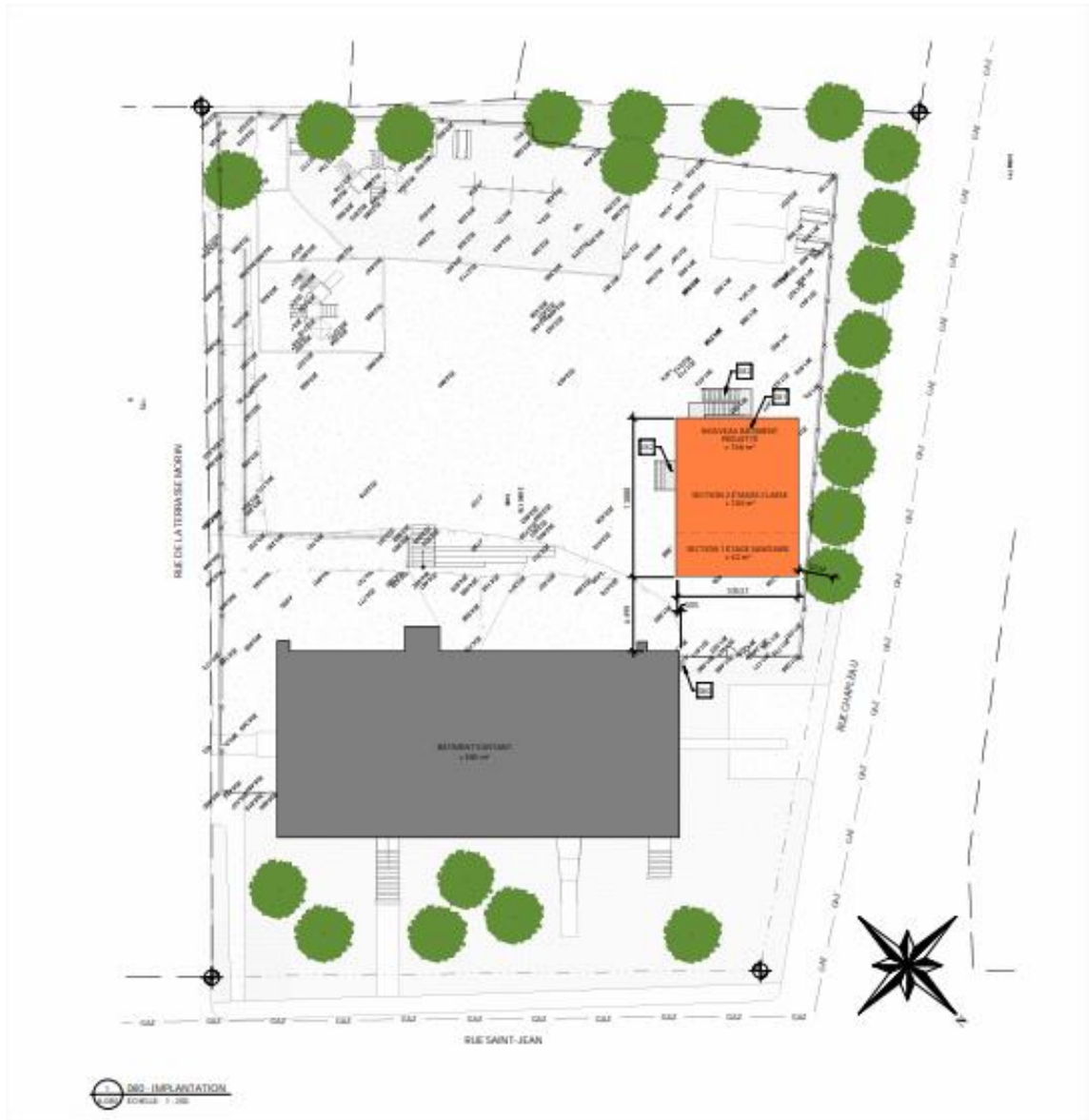
ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES LAURENTIDES

L'accroissement de la population des Laurentides est l'un des plus importants au Québec, selon l'Institut de la statistique du Québec. Les statistiques en date de 2020 indiquent une augmentation de près 14 % du nombre d'enfants âgés de 5 à 12 ans sur le territoire de la MRC Les Pays-d'en-Haut. Cette augmentation met de la pression sur la capacité d'accueil de toutes les écoles primaires du CSSL, et celles de Sainte-Adèle ne font pas exception.

« Cela dit, nous sommes confiants que les élèves seront confortables dans les modulaires et que tout le monde s'adaptera aux compromis que cela imposera. C'était la meilleure décision possible en regard aux autres options qui ne répondaient pas à tous les critères aussi bien que les modulaires. », renchérit M. Stéphane Chaput, directeur général adjoint du CSSL et responsable du dossier.

Rappelons que le Centre de services scolaire des Laurentides met tout en œuvre pour que tous les enfants qu'il dessert puissent recevoir des services de qualité dans un contexte propice aux apprentissages, à la réussite et à la diplomation.





-30-

Source : **Sarah Richer**
Coordonnatrice
Service du secrétariat général
et des communications du CSSL
Tél. : 819 326-0333, poste 2006
richersa@cslaurentides.qc.ca